La Lettre d'ACCOMPLIR
49, rue Saint-Denis Paris 1er • 01 40 28 06 21 • www.accomplir.asso.fr • septembre 2015 • n° 99

Un million cinq cents mille euros, la raclette à vitres !

A bâtiment démesuré, coût d'entretien démesuré. 28 000m² de verre recouvrent la Canopée dont plus de 10 000m² pour le toit.

Pour le nettoyer il a fallu construire une nacelle au coût pharamineux d'1,5M€ qui sera payé par le contribuable parisien. Le coût du nettoyage sera ensuite réparti à 60% pour la Ville et 40% pour Unibail. Une fois de plus le grand vainqueur est Unibail et le grand perdant le contribuable parisien. Ce toit abrite certes des équipements publics (conservatoire, centre des pratiques amateurs, bibliothèque…) mais aussi, et surtout, des commerces sur 5 niveaux et une gare sur 2 niveaux. Ce toit protège l'ensemble de ces surfaces et pourtant la clé de répartition est basée sur les surfaces occupées du rez-de-chaussée au niveau +2. Cela revient à faire payer aux seuls propriétaires des 3 derniers étages les frais d'entretien du toit d'un immeuble de 8 étages.

Les Bachiques Bouzouks ont 20 ans

Les Bachiques Bouzouks, nés dans le quartier des Halles en 1995, sont un petit groupe d'amoureux de la chanson qui se donnent régulièrement rendez-vous dans les rues et les kiosques de Paris, selon un principe simple : les "Piliers" des Bachiques Bouzouks, qui comprennent 3 musiciens (une accordéoniste, Elisabeth, un banjoïste, Alban et un contrebassiste, Yves) et 8 chanteurs, prêtent des livrets de paroles à tous ceux qui viennent au rendez-vous ou qui passent par là et ont envie de pousser la chansonnette.

Le répertoire comprend essentiellement des chansons françaises mais aussi quelques chansons "européennes", la règle de base du répertoire étant de choisir des chansons dont tout le monde connaît au moins un peu l'air et que chacun peut apprendre en très peu de temps s'il a les paroles sous les yeux. Le format est toujours le même, deux ou trois heures de chansons non stop et

une prestation entièrement gratuite et ouverte à tous. Même ceux qui ne sont pas tout à fait sûrs de chanter juste et les timides sont portés par le nombre et repartent tout heureux d'avoir découvert le bonheur de chanter ensemble. En soirée et quand le site le permet, chacun est invité à apporter des provisions et boissons pour alimenter un buffet, pour encore plus de partage et de convivialité.

Venez fêter le Beaujolais Nouveau avec **les Bachiques Bouzouks** le jeudi 19 novembre de 20h30 à minuit, à la Pointe Saint-Eustache.

29ème vide-greniers des Halles

Le prochain vide-greniers organisé par l'Association Accomplir aura lieu le **samedi 10 octobre**, place René Cassin.

Le prix du stand de 2m : 20€ et 15€ pour les membres d'Accomplir à jour de leur cotisation.

Le réglement, **le plan** et le **bulletin d'inscription** sont à télécharger sur notre site.

Les inscriptions auront lieu le **samedi 3 octobre de 10h à 12h** sur place. Merci de vous munir du bulletin d'inscription rempli et des photocopies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Deux rappels importants :

- ce vide-greniers est réservé exclusivement aux habitants des quatre premiers arrondissements de Paris.

- une personne peut se faire représenter par un tiers pour l'inscription, à condition de lui remettre le dossier complet : **pas plus d'une demande par personne en plus de la sienne.**

A bientôt place René Cassin.

La Lettre d'ACCOMPLIR

Le Jardin Extraordinaire 2016 compromis ?

L'emplacement sur lequel s'est déroulé l'édition 2015 du Jardin Extraordinaire n'est plus accessible jusqu'à fin 2016 du fait des travaux d'aménagement de la rue Coquillère et de la partie nord-ouest du Jardin Nelson Mandela. Il n'est pas possible d'utiliser l'allée centrale du jardin qui est une voie d' accès pour les pompiers. Le parvis de la Canopée ne sera pas encore ouvert au public. L'édition 2016 semble pour le moment fort compromise. L'Association Accomplir fera tout ce qui est en son pouvoir pour trouver un site de remplacement pour que cette fête de quartier puisse se dérouler en 2016. Nous vous tiendrons informés.

La Seine : un égout qui traverse Paris ?

Jacques Chirac, alors Maire de Paris, avait promis en 1988 qu'il serait possible de se baigner dans la Seine en 1994. Anne Hidalgo, Maire de Paris, a annoncé dans un communiqué de presse que "Les Parisiens pourront se baigner dans la Seine après 2024".

Charlie Hebdo a publié cet été un article au titre évocateur : **Baignade dans la Seine, la saga des étrons**. Pour l'instant la Seine est plutôt un gigantesque égout. Selon nos informations voici l'état des lieux :

- aucune installation flottante n'est raccordée au tout-à-l'égout
- les Bateaux-Mouches, les Bateaux Parisiens et les Vedettes du Pont-Neuf ne sont pas raccordées au tout-à-l'égout
- les Vedettes de Paris ont un système de récupération mais qui est mal utilisé car pas assez performant
- les Yachts de Paris sont raccordés
- les Bateaux Mouches ne sont pas raccordés au réseau EDF et font tourner en permanence de gros moteurs polluants pour produire de l'énergie (cf problématique des paquebots à Marseille)
- les bateaux-paquebots qui séjournent dans le bras de Grenelle ne sont raccordés ni à EDF et ni au tout-à-l'égout. Ces bateaux de 110m de long transportent plus d'une centaine de passagers. Ils séjournent jusqu'à 48h en faisant tourner leurs moteurs pour produire de l'électricité et rejettent leurs eaux sales (cuisine et toilettes) dans le fleuve.

Ont été saisis par courrier la ministre de l'Environnement, la maire de Paris, les adjoints aux transports et à la propreté, les maires du 1er et du 6ème arrondissements, le député de la 1ère circonscription, le Port Autonome de Paris.

Nous devons obtenir de toute urgence un engagement conjoint du Port Autonome de Paris et de la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie) pour que des contrôles systématiques soient

faits et des sanctions soient appliquées. La COP21 (Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques) se réunira à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Que penseront les participants quand ils apprendront le peu de cas qui est fait du fleuve qui traverse Paris ?

Tout le 1er arrondissement en ZTI *(zone de tourisme international)*

Les "zones de tourisme international" (ZTI) prévues par la loi Macron et autorisant le travail le dimanche ont été rendues publiques. La totalité du premier arrondissement est concernée. A la différence de l'autre mesure de droit commun sur le travail du dimanche instaurée par la même loi (limité à 12 dimanches par an) les ZTI permettent l'ouverture des commerces jusqu'à minuit et tous les dimanches de l'année dans les zones en question. En clair, l'afflux de clients, mais aussi et tout simplement

l'activité des commerces pourra avoir lieu 7 jours sur 7 et avec des horaires étendus jusqu'à minuit.

Quels seront les moyens mis en place pour gérer les conséquences de ce surcroit d'activité dans l'arrondissement sur deux points cruciaux pour la vie du quartier et de ses habitants :

- les conséquences matérielles : la production et la gestion des déchets (ramassage des ordures et

nettoyage des rues par exemple, déjà critiques actuellement le dimanche, et qui seront aggravés par le surcroit de fréquentation), la gestion des nuisances sonores, les autorisations (ou pas) des livraisons le dimanche (puisque les commerces seront ouverts, il y aura nécessairement des besoins d'approvisionnement), la sécurité et la prévention du vandalisme, la circulation et les transports (les fréquences des transports publics seront-elles renforcées, comme pour un jour de semaine?)...

- l'impact économique et sociologique de cette mesure sur la modification du tissu de commerces présents dans l'arrondissement : avec une telle possibilité de vente sur des horaires et des journées élargis, les pas de portes pourraient être beaucoup plus attractifs pour certains types de commerces, ou pour les bailleurs, et modifier ou renchérir le coût des locaux. Ceci entrainerait la disparition des commerces traditionnels de proximité (alimentaires notamment), qui ne verraient pas leur chiffre d'affaires augmenter mécaniquement avec des horaires plus longs et qui, du coup, seraient moins rentables et remplacés par des commerces pour touristes...

La Maire de Paris a adressé une **lettre** au Ministre de l'Economie et des Finances dans laquelle elle fait part de ses inquiétudes quant au conséquences de la création de ces ZTI. Affaire à suivre…

McDo ne devrait plus empester le jardin Nelson Mandela

De nombreux parents et usagers du jardin nous ont alertés sur les odeurs de friture qui règnent dans le Jardin Nelson Mandela. L'Association Accomplir a déposé une plainte au Bureau des Actions contre les Nuisances **(BACN)** concernant les nuisances olfactives générées par le McDo des Halles qui refoule ses odeurs de friture dans le jardin d'aventure (!).

Un inspecteur est venu constater sur place et son rapport est clair : le conduit d'extraction de cuisine "n'est pas conforme à la réglementation". D'autre part "des infractions au Règlement Sanitaire Départemental ont été constatées". Il a été accordé 2 mois au McDo Forum Ciné pour se conformer à la réglementation et faire cesser les odeurs.

La Société Civile du Forum des Halles et McDo sont conscients de la gêne occasionnée et ont déposé un projet qui est en attente des autorisations administratives. Une solution pérenne devrait être en place avant la fin de l'année. Accomplir reste vigilant.

en bref

Station CHATELET fermeture des accès situés rue de Rivoli conduisant à la salle principale des billets du 7 septembre au 4 décembre 2015 inclus.
Station LES HALLES fermeture de l'accès rue Rambuteau du 15 septembre 2015 au 15 janvier 2016 inclus.
La porte RAMBUTEAU sera fermée de 7h00 à 12h00 du 15 au 30 septembre inclus.
La porte BERGER sera fermée de 7h00 à 12h00 du 1er au 19 octobre inclus.
Station LOUVRE RIVOLI sera fermée pour rénovation du 7 septembre au 25 novembre inclus.

Toilettes dans le Forum : une bonne nouvelle qui devrait contribuer à une amélioration du confort dans le quartier. Des toilettes sont en service au niveau -1 dans la zone Rambuteau et dans la zone Berger au niveau -4 (accessibles de la gare). Vont bientôt être mises en service de nouvelles toilettes : zone Berger niveau -3. A terme il y a aura 5 toilettes : une par niveau et une par zone.

Venez fêter le Beaujolais Nouveau avec les Bachiques Bouzouks (http://www.bachiquesbouzouks.com) le jeudi 19 novembre de 20h30 à minuit, à la Pointe Saint-Eustache.

Pensez à consulter régulièrement la rubrique **"évènements"** de notre site.

Pour rester informés, abonnez-vous à la **version électronique**

Accomplir, c'est aussi un blog (http://www.accomplir.asso.fr) sur lequel vous pouvez commenter les informations du quartier.

La Lettre d'ACCOMPLIR

Denise, patronne de La Tour de Montlhéry

Denise siège chaque midi et chaque soir derrière le comptoir de la Tour de Montlhéry depuis 1966. Venue dans le quartier "un peu par hasard", Denise aime le côté village du carrefour Prouvaires-Saint-Honoré.

La carte reflète la tradition des Halles : bœuf gros sel, tripes, rognon de veau, pied de porc, andouillette, daube de joue de bœuf… Du sérieux, en quantité impressionnante et servi avec des frites. Le tout arrosé de vin "à la ficelle" : le serveur vous apporte une bouteille d'un Brouilly tiré

d'un tonneau et vous payez ce que vous buvez.

Ce restaurant a deux noms : Chez Denise et la Tour de Montlhéry, car les fruits et légumes vendus aux Halles venaient de cette commune, acheminés par un petit train (l'Arpajonnais) qui a fonctionné de 1894 à 1933.

Une des spécificités de ce restaurant, outre sa carte et son décor intact : l'ouverture chaque jour, sauf samedi et dimanche, de 12h00 à 15h00 et de 19h30 à 5h00 du matin. Il est vivement conseillé de réserver.

La Tour de Montlhéry - Chez Denise, 5 Rue des Prouvaires 75001 Paris 01 42 36 21 82

Accomplir et le comité de suivi du chantier

La Mairie de Paris a mis en place un comité de suivi du chantier des Halles afin de relayer les préoccupations des habitants et des commerçants auprès des responsables. Il est présidé par Dominique Hucher, Directeur Général de la SemPariSeine. Y participent un représentant de la RATP et de la mairie du 1er et des représentants des commerçants et des habitants. Le comité se réunit tous les mois et fait le point sur les dysfonctionnements et nuisances générés par le chantier des Halles. **Les compte-rendus du comité** sont accessibles en ligne.

Accomplir siège dans ce comité et y est votre porte-parole. N'hésitez pas à **nous contacter** pour nous signaler tout problème ayant trait au chantier.

AGENDA

Mercredi 23 septembre 18h30
Réunion publique d'information chantier à la Bourse du commerce

Samedi 3 octobre de 10h à 12h
inscriptions au 29ème vide-greniers d'Accomplir, place René Cassin devant Saint-Eustache.

Samedi 3 octobre de 14h à 17h
chansons avec les Bachiques Bouzouks au kiosque du jardin du Luxembourg

Samedi 10 octobre de 9h à 18h30
29ème vide-greniers d'Accomplir, place René Cassin

Dimanche 4 octobre à 10h
douzième édition des 10km de Paris-Centre. Départ place du Palais Royal

Rédaction : CA d'ACCOMPLIR
Maquette Bernard Blot

Abonnez-vous à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

@asso_accomplir
facebook.com/asso.accomplir

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.
ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique.